

Nidi Libre 22/09/08
ECHOS

Circonvolutions chez les Verts

Yves Frémion n'était pas content. Et l'autre candidat Vert, Vincent Descargue, non plus. Car ils s'étaient engagés, au terme d'ailleurs d'un vote national acquis à l'unanimité, à se maintenir au second tour en raison des facéties politiques du deuxième tour des dernières régionales.

Et puis, entre midi et deux, on a fait comprendre à certains élus Verts ruthénois que, si leurs candidats s'obstinaient, ils pourraient y perdre leur chemise. Ou, à tout le moins, leurs délégations.

On a donc, rapidement, voté, et les candidats ont été mis en minorité, et contraints de se retirer. Yves Frémion a demandé que des sanctions soient prises, notamment contre Marie-Claude Carlin, adjoint Vert à la mairie de Rodez.

DU RIFIPI CHEZ LES VERTS

« On a voté entre les deux tours », dit Marie-Claude Carlin. Certes, la consigne nationale interdisait tout désistement « mais nous avons tenu compte du contexte local », explique la responsable des Verts en Aveyron. Un vote auquel se sont pliés les deux candidats. Plutôt de mauvaise grâce. Ils ont en effet décidé d'expliquer aujourd'hui « les désaccords au sein des Verts Aveyron ».

Centre Presse 22/09/08

EN BREF

Les Verts montent en pression



V. Descargue. DDM, B.-H. S.-P.

Yves Frémion et Vincent Descargue, candidats Verts, devaient-ils ou non se maintenir au deuxième tour des sénatoriales? La question fait l'objet d'une véritable crispation, et jette les Verts de l'Aveyron dans un psychodrame dont il restera des séquelles : dimanche, entre les deux tours, une dizaine de grands électeurs Verts, les candidats et leurs suppléantes, et des grands électeurs apparentés se retrouvent pour déjeuner et parler stratégie. Les deux candidats sont favorables à leur maintien au deuxième tour, dans le respect de la consigne nationale, faute d'un accord avec le PS. Mais des voix s'élèvent pour prendre en compte le contexte local : faire battre la droite et faire gagner la gauche.

Le débat est vif, un vote est demandé. Il s'achève à dix minutes de l'heure limite de dépôt de candidatures, avec un score de 7 voix favorables à un désistement, 5 pour le maintien d'un seul candidat et 1 pour le maintien des deux candidats. « Ce vote était illégal, nous devons respecter la consigne nationale », a martelé Vincent Descargue, hier, en conférence de presse, faisant état de « pressions et de menaces de retrait de délégation » exercées par des maires socialistes sur des adjoints Verts grands électeurs. « D'ailleurs, deux jours avant le scrutin, Ludovic Mouly, secrétaire fédéral PS, nous a même écrit pour que l'on "reconsidère notre position" ». On imagine ce qui a pu être dit à nos élus! ».

SANCTIONS

Joint au téléphone, Yves Frémion confirme avoir eu connaissance de pressions « mais personne ne le dira. Le vote de dimanche était illégal mais nous ne voulions pas passer pour des despotes. Et nous ne pouvions pas déposer nos candidatures sans l'accord de nos remplaçantes ». Les deux candidats ont demandé au plan national des sanctions contre Marie-Claude Carlin (adjointe à Rodez) et Jean-Louis Calmettes (adjoint à Decazeville). À défaut, V. Descargue affirme qu'il se retirera du militantisme (refusant le prochain poste de secrétaire) mais restera adhérent. Y. Frémion dit qu'il restera militant mais refusera le poste de porte-parole en sud Aveyron.

De leur côté, Marie-Claude Carlin, Jean-Louis Calmettes, tout comme Jean-Michel Cosson (adjoint à Rodez apparenté Verts) affirment catégoriquement « ne jamais avoir fait l'objet de pressions. Nous ne sommes pas des supplétifs ».

B.-H. Saint-Paul

Édition du mardi 23 septembre 2008



Polémique Ils sont Verts de colère

Hier matin, Vincent Descargue, candidat Vert aux sénatoriales, a tenu un point de presse pour dire sa colère. Selon lui, et confirmant ce qu'Yves Frémion annonçait dès dimanche soir, « nous allons demander des sanctions contre Marie-Claude Carlin et Jean-Louis Calmettes », élus Verts respectivement à Rodez et Decazeville. Motif : tous deux auraient cédé aux pressions pour empêcher les candidats Verts de se maintenir au second tour.

En clair, les deux candidats souhaitent que Mme Carlin et M. Calmettes soient exclus temporairement du mouvement. Faute de quoi, « Yves Frémion et moi-même ne participerons plus à la vie des Verts Aveyron ».

Et quand on demande au candidat s'il était prêt à assumer une éventuelle défaite de la gauche s'il s'était maintenu, il rétorque : « Je n'aurais rien eu à assumer. C'est le PS qui par ses pratiques hégémoniques ne veut plus passer aucun accord national. » En attendant la décision nationale, Vincent Descargue lance un appel : « Que tous ceux qui souhaitent faire avancer l'écologie politique viennent nous rejoindre. »

vincent.descargue@free.fr

Centre Presse - Mardi 23 Septembre 2008

LES PRESSIONS FERONT-ELLES IMPLOSER LES VERTS ?

Le PS a fait pression pour que les Verts retirent leurs candidats aux élections sénatoriales », dit Vincent Descargue, candidat Vert (1). « Au cours du débat que nous avons eu, dimanche, entre les deux tours, certains élus ont croqué, et nous ont demandé, dans une discussion devenue houleuse, de ne pas continuer pour le second tour, notamment Marie-Claude Carlin et Jean-Louis Calmettes ». D'après Vincent Descargue, des élus du PS auraient menacé

les élus Verts de leur retirer des délégations, de budget en particulier. Ces derniers se sont alors désistés, alors que nationalement, il avait été décidé que les candidats Verts se maintenaient au second tour. « Ces événements sont intervenus ces dernières semaines, en provenance des mairies de Rodez, Decazeville, Capdenac, Saint-Affrique et Firmi... Dans ces conditions, nous avons demandé, auprès des instances nationales des Verts, des sanctions contre ces élus ».

Au lendemain des élections sénatoriales, l'état de santé des Verts locaux n'est au beau fixe. « Les Verts, en Aveyron, ne pèsent vraiment plus rien face au PS », reconnaît Vincent Descargue. Les prochains scrutins seront décisifs pour les Verts qui devront trouver les moyens de mieux s'implanter dans le paysage politique local et surtout de s'affranchir d'autres formations politiques.

P.-J.C